

PROJET DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Addendum au Programme d'Appui au DSRP II (PRP)

UNDAF :

Axe Stratégique de coopération: Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement.

Effet UNDAF N°1: La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Effets du Programme de Pays /Indicateurs : Les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en œuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcées (Effet programme 3.1).

Produits recherchés dans le Programme de Pays/Indicateurs : Une stratégie nationale d'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que de partage des meilleures pratiques et connaissances, est définie et mise en œuvre (Produit 3.1.4) / Le dispositif de suivi des engagements et des avancées en direction des OMD et du DSRP est harmonisé et renforcé (Produit 3.1.5).

Agence de coordination gouvernementale : Ministère de l'Economie et des Finances.

Agence de coopération gouvernementale : Ministère chargé du développement social.

Partenaire de Mise en Œuvre : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Durée du Programme: 2009 – 2011

Composantes du Programme de Pays: Réduction de la pauvreté humaine et développement durable.

Titre du programme d'appui: Programme d'Appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PAM/SRP).

Code Atlas :

Durée du projet: 30 Mois

Modalité de gestion: NEX

PNUD (Trac 1,2) : 4,000,000 \$ EU

Partage des Coûts (Grand Duché de

Luxembourg : 4, 875,000 \$ EU

Fond Fiduciaire ACDI : 749, 325 \$ EU

A rechercher : 520,675 \$ EU

Budget total : 10,145,000 \$ EU

Gouvernement

(Cash) : 969, 380\$ EU

(Nature) : 610. 000\$ EU

Approuvé

Au Nom :

du Gouvernement : Titre : _____ Signature : _____ Date : _____

du PNUD : Titre : _____ Signature : _____ Date : _____

Description Sommaire :

Objectifs du Projet :

L'Agence Canadienne pour le développement international (ACDI) souhaiterait appuyer la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique au Sénégal et ce, dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Il est important de rappeler que l'objectif principal du PRP est de renforcer la collaboration entre le PNUD et le gouvernement sénégalais sur deux axes prioritaires de coopération que sont : 1) l'appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du DSRP et des OMDs et 2) la promotion de dynamiques locales de développement économique et social.

Ainsi, ce projet d'appui à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique est arrimé sur l'axe 1 du PRP et a pour objectif d'améliorer la qualité du système d'information national et de contribuer ainsi à renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation des OMD, mais également des politiques et programmes de développement, renforçant par là même la qualité de la gouvernance.

Programme d'Appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PAM/SRP)

Addendum au Programme d'Appui au DSRP II (PRP)

Analyse de la Situation :

Il est de notoriété qu'un système d'information de qualité, conforme aux standards internationaux (aux niveaux régional et mondial), constitue un élément déterminant aussi bien dans la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques que dans la promotion d'un développement décentralisé et participatif. Ce constat est à la base de l'initiative du gouvernement sénégalais de concevoir un Schéma Directeur de la Statistique, pour pallier aux insuffisances institutionnelles, organisationnelles, et qualitatives (qualité et performance de l'information statistique) du Système Statistique National (SSN).

Au Sénégal, les textes réglementaires et législatifs qui étaient auparavant en vigueur se limitaient uniquement à fixer les contours du développement de la statistique officielle et ne donnaient de directives, ni sur les modalités de la production statistique, ni sur la coordination de cette production.

A travers la mise en place du Schéma Directeur, le gouvernement sénégalais a décidé de s'attaquer à ces insuffisances du SSN, principalement en introduisant des réformes institutionnelles destinées à traiter de questions majeures relatives à la composition, l'organisation et le fonctionnement du SSN.

Néanmoins, la problématique de la qualité de l'information statistique demeure entière, du fait des multiples écueils qui entravent la performance du système d'information.

Ainsi, l'inadéquation entre l'offre et la demande de statistiques est aujourd'hui un souci majeur, la demande étant actuellement en pleine mutation et de plus en plus exigeante (en raison, entre autres, de l'apparition de nouveaux thèmes et champs à couvrir ou du besoin croissant en indicateurs désagrégés).

Toujours du point de vue de la qualité de l'information, le système statistique national sénégalais est confronté à plusieurs autres défis dont les principaux ont été énumérés dans le Schéma Directeur de la Statistique. Les difficultés sont plus particulièrement rencontrées dans le financement, les ressources humaines qualifiées, les ressources matérielles et logistiques, le traitement des données, l'archivage, la diffusion, et enfin, la prise en compte des dimensions genre et régionalisation dans les statistiques.

Appui du PNUD :

Le PNUD, dans sa mission d'appui au développement des capacités, s'est engagé à appuyer les efforts du gouvernement sénégalais visant à améliorer les performances du système d'information national. A cet effet, le PNUD a notamment eu à contribuer à la mise en place de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des ménages (qui fait partie des dispositifs installés par le Schéma Directeur) en soutenant la formation de cadres en traitement et analyse de données (il s'agit ici des données issues des enquêtes ménages et entreprises).

De ce fait, le soutien à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique devient un des axes fondamentaux du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Conformément aux objectifs de l'UNDAF, le PRP a pour objectif d'accroître la collaboration entre le PNUD et le gouvernement du Sénégal sur deux axes prioritaires de coopération que sont l'appui au pilotage stratégique (formulation, mise en œuvre et suivi-évaluation du DSRP et des OMDs) et la promotion de dynamiques locales de développement économique et social.

En réalité, l'UNDAF constitue le cadre stratégique des activités opérationnelles du système des Nations-Unies au Sénégal et il a été élaboré en réponse aux priorités nationales, telles qu'elles ont été définies dans le DSRP II (fondé sur les OMDs) et le Common Country Assessment (CCA).

Plus spécifiquement, l'UNDAF a défini trois champs de coopération pour le système des Nations-Unies, afin que ce dernier puisse contribuer de manière coordonnée et efficace à la réalisation des objectifs de développement du Sénégal.

Ces trois domaines de coopération sont:

- 1) la création de richesse et la lutte contre la faim pour un développement durable ;
- 2) la promotion des services sociaux de base ;
- 3) la gouvernance et la promotion du partenariat pour le développement.

A ces trois domaines de coopération correspondent trois effets UNDAF indiquant les résultats attendus de la mise en œuvre (en partenariat avec le gouvernement et les PTFs) des différents programmes des agences des Nations-Unies.

L'exécution de l'axe 1 du PRP (Renforcement des Capacités Nationales et Locales pour la Mise en Œuvre et le Suivi-Evaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et des OMDs) contribue à la réalisation de l'effet UNDAF 3 qui veut que « la participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable soient renforcées dans la définition, la mise en œuvre et *l'évaluation des politiques et programmes de développement* ».

Par conséquent, c'est à ce niveau précis que le projet de financement du Schéma Directeur de la statistique s'inscrit puisque il vient **renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation des politiques pro-OMDs** (mises en œuvre dans le cadre du DSRP) et par de là même, il concourt à renforcer la qualité de la gouvernance.

Arrangements de Gestion :

La gestion des fonds mis à disposition par l'ACDI sera régie par les arrangements de gestion du PRP. Cependant, un compte bancaire séparé sera ouvert au titre des fonds ACDI.

Suivi et Evaluation :

Le dispositif de suivi évaluation du PRP régira ce projet.

Gestion des Risques et Durabilité des Résultats:

Journal des Risques

NO	Description du Risque	Impact	Probabilité (Faible (F), Moyenne (M), Elevé (E))	Degré d'Impact (Faible (F), Moyen (M), Elevé (E))	Mitigation
1	Mauvaise organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2010, dont les données doivent alimenter le système d'information	Système d'information incomplet	E	E	Conduite d'enquêtes de suivi de la pauvreté à intervalles réguliers

2	Données sectorielles fiables non disponibles	Définition de politiques erronées	E	E	Ciblage de l'appui à 2 secteurs stratégiques pour limiter les risques
3	Mauvaise coordination du recueil des données au niveau global	Utilisation non efficiente des ressources	M	M	Appuyer le Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS) pour rendre la coordination effective
4	Instabilité de la tutelle administrative dont dépendent les producteurs de données statistiques	Irrégularité de la production et de la fourniture des données	E	E	Formation et recyclage d'un maximum de ressources humaines par secteur ciblé

Cadre stratégique du budget soumis au PNUD (Fonds ACDI) (14=452 FCFA)

Code et Titre du Programme : Programme d'appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
 OMD : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement

Eléments de référence du DSRE-II	AXE : Bonne Gouvernance et Développement Démentralisé et Participatif
Eléments de référence UNDAF	Secteur : Mise en oeuvre de la SRP
Eléments de référence du CPD	Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement
Eléments de référence du CPD	Effet programme: 1 Les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en oeuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcés
Eléments de référence du CPD	Effet résultat: 2) Renforcement des capacités de pilotage et de suivi des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) Indicateurs Degré d'harmonisation des cadres de référence en tenant compte des dimensions genre, droits humains et développement durable/Degré d'harmonisation et de fonctionnalité des mécanismes de S&E
Eléments de référence du CPD	AXE #21 « Appui au Pilotage Stratégique »/Volet d'Appui à la formulation des politiques et stratégies et au processus national de pilotage pour l'atteinte des OMD.

Produits attendus	Cible des produits	Activités prévues	Référentiel: Cadre Stratégique de PNUD/PRP		Référentiel: Schéma Directeur de la Statistique	Objectif du Schéma Directeur de la Statistique	Rubriques	Éléments de coûts				
			Ases du Schéma Directeur de la Statistique	Amélioration de la qualité des produits statistiques				Renforcement des capacités pour un système statistique efficace	Renforcement des capacités pour un système statistique efficace	Nombre	Durée	coût unitaire
Le développement humain est au cœur du dialogue entre acteurs	2009-2010 Cible n°3 le mécanisme de dialogue participatif entre les différents acteurs est établi et alimenté par les informations diffusées par l'Observatoire (l'OPCV)	Actions de plaidoyer en fournissant (i) des informations de base sur la situation des conditions de vie et de la pauvreté (ii) des résultats de prévision et de simulation.			Disposer de statistiques les plus désagrégées possibles tenant compte notamment du genre et de la décentralisation		I, PAUVRETE, L'ENVIRONNEMENT, LA VULNERABILITE DES FEMMES, ENFANTS ET DES JEUNES 1.1 Etudes approfondies "pauvreté et vulnérabilité des femmes, des jeunes et des enfants" 1.2 Etudes approfondies "pauvreté et changements climatiques" 1.2 Etudes approfondies "pauvreté et décentralisation" 1.2 Etudes approfondies "pauvreté et protection sociale" II, REALISATION DE L'ENQUETE DE SUIVI DE LA PALUVRETE AU SENEGAL 2.1 Achat d'équipement et de matériel de collecte Scanner pour saisie optique des questionnaires Logiciels & logiciels (pour scanners) 2.2 Assistance technique 2.2.1 Formation sur utilisation des scanners Consultant-formateur en 15j X 300 euro 2.2.2 Agents de traitement Formation sur entretien/maintenance consultant-formateur en 7j 2.3 Agents scanners 2.3 Aménagement et équipement 2.3 Salle d'exploitation 2.3 Equipement	1	20	199 500	69 512 500	153 789
								18	20	5 000	30 000 000	346 372
L'Observatoire national des Conditions de Vie et du Développement Humain rendu opérationnel	2008-2010 Cible n° 8 Un système d'information fonctionnel et une infrastructure de support adéquat	Mise en place d'un entrepôt de données «data warehouse » à l'ANSD et de magasins de données «data marts » dans certaines structures partenaires			Systématiser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication		III, REALISATION DE L'ENTREPOT DE DONNEES 3.1 Etudes et équipements 3.2 Renforcement des capacités 3.3 Amélioration de la Base de données de lutte contre la pauvreté de la CSO IV, POURSUITE DE LA MISE EN OUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE STATISTIQUE NATIONAL 4.1 Réalisation de la Base de Données socio-économiques (étude et équipement) 4.2 Réalisation de la Base de Données Géographiques 4.3 Mise en ligne du SIG Statistique National 4.4 Pérennisation du SIG Statistique National	2	10	1 995 000	14 000 000	30 973
								2	3	300 000	34 000 000	30 973
L'Observatoire national des Conditions de Vie et du Développement Humain rendu opérationnel	2008-2010 Cible n° 8 Un système d'information fonctionnel et une infrastructure de support adéquat	Mise en place d'un entrepôt de données «data warehouse » à l'ANSD et de magasins de données «data marts » dans certaines structures partenaires			Systématiser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication		III, REALISATION DE L'ENTREPOT DE DONNEES 3.1 Etudes et équipements 3.2 Renforcement des capacités 3.3 Amélioration de la Base de données de lutte contre la pauvreté de la CSO IV, POURSUITE DE LA MISE EN OUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE STATISTIQUE NATIONAL 4.1 Réalisation de la Base de Données socio-économiques (étude et équipement) 4.2 Réalisation de la Base de Données Géographiques 4.3 Mise en ligne du SIG Statistique National 4.4 Pérennisation du SIG Statistique National	2	2	2 500 000	6 000 000	13 274
								2	2	3 000 000	34 000 000	75 221
TOTAL BUDGET SOLLICITE											338 894 800	748 325